



5 avril 2019

**Programme indicatif de travail de la commission des finances**

**Avril - Juin 2019**

*Sauf mention contraire, les réunions se tiennent dans la salle de la commission*

**Ce document est transmis à titre purement indicatif et est susceptible d'être modifié à tout moment. Seule la convocation hebdomadaire fait foi.**

Les rubriques en double encadré entrent dans le champ de l'article 23 *bis* du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

Date	Commission	Séance publique
Mercredi 10 avril	<u>9 h 30</u> Contrôle budgétaire - Communication de MM. Charles GUENÉ et Claude RAYNAL, rapporteurs spéciaux, sur les conséquences financières et fiscales de la création de la métropole de Lyon  .../...	

Date	Commission	Séance publique
<b>Mercredi 10 avril</b>	<p><u>10 h 30</u></p> <p>Audition<sup>1</sup> commune de MM. Boris COURNÈDE, chef-adjoint de la division des finances publiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Michel DIDIER, président du comité de direction de Rexecode, Jonathan GOUPILLE-LEBRET, chercheur en économie à l'École normale supérieure de Lyon, et Luc JAILLAIS, co-président de la commission fiscalité du patrimoine de l'Institut des avocats conseils fiscaux (IACF), sur la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) et la création du prélèvement forfaitaire unique (PFU)</p> <p><u>15 heures</u></p> <p>Audition<sup>1</sup> de M. Didier MIGAUD, président du Haut Conseil des finances publiques, sur l'avis relatif aux prévisions macroéconomiques associées au programme de stabilité</p>	<p><u>16 h 30</u></p> <p><i>Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, relative au Grand débat national, en application de l'article 50-1 de la Constitution</i></p>

---

<sup>1</sup> Cette audition sera ouverte à la presse dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr). Elle fera l'objet d'une captation vidéo qui sera retransmise en direct sur le site internet du Sénat et sera consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
<b>Jeudi 11 avril</b>	<p><u>11 heures</u></p> <p>Audition<sup>1</sup> de M. Rodolphe GINTZ, directeur général des douanes et des droits indirects</p>	
<p><i>Suspension des travaux parlementaires du lundi 15 au vendredi 26 avril</i></p>		
<b>Lundi 29 avril</b>	<p><u>15 heures</u></p> <p>Communication de M. Albéric de MONTGOLFIER, rapporteur général, sur le projet de programme de stabilité</p> <p>Communication de M. Vincent ÉBLÉ, Président, sur l'application des lois</p>	<p><u>17 heures</u></p> <p><i>Débat sur le projet de programme de stabilité</i></p>
<b>Mardi 30 avril</b>	<p><u>8 h 30 - 10 h 30</u></p> <p>Projet de loi portant création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés - Audition<sup>1</sup> commune de MM. Giuseppe de MARTINO, président de l'association des services internet communautaires (ASIC), Julien PELLEFIGUE, économiste, associé au cabinet Taj, Christophe POURREAU, directeur de la législation fiscale, et François SOULMAGNON, directeur général de l'association française des entreprises privées (AFEP)</p>	<p><u>14 h 30</u></p> <p><i>Débat sur la zone euro</i></p>

<sup>1</sup> Cette audition sera ouverte à la presse dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr). Elle fera l'objet d'une captation vidéo qui sera retransmise en direct sur le site internet du Sénat et sera consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
Mercredi 15 mai	<p data-bbox="587 338 671 367"><u>Matin</u></p> <div data-bbox="592 421 1018 943" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p data-bbox="608 436 1002 898">Examen du rapport de M. Albéric de MONTGOLFIER, rapporteur, et élaboration du texte de la commission sur le projet de loi n° 1737 (A.N. XV<sup>e</sup> lég.) portant création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés, sous réserve de sa transmission</p></div> <p data-bbox="587 994 995 1653">Audition<sup>1</sup> commune de MM. Alain BOUILLÉ, président du club des experts de la sécurité de l'information et du numérique (CESIN), Bertrand PEYRET, secrétaire général adjoint de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), et Guillaume POUPARD, directeur général de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), ainsi qu'un représentant de la fédération française de l'assurance (FFA), sur le risque cyber dans les domaines économique et financier</p>	

---

<sup>1</sup> Cette audition sera ouverte à la presse dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr). Elle fera l'objet d'une captation vidéo qui sera retransmise en direct sur le site internet du Sénat et sera consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
<b>Mardi 21 mai</b>	<u>Après-midi</u> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;">Examen des amendements de séance sur le projet de loi n° 1737 (A.N. XV<sup>e</sup> lég.) portant création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés, <i>sous réserve de sa transmission</i></div>	
<b>Mercredi 22 mai</b>	<u>11 heures</u> Audition <sup>1</sup> de M. Guillaume BOUDY, secrétaire général pour l'investissement	
<b>Mercredi 19 juin</b>	<u>Matin (salle Clemenceau)</u> Audition <sup>1</sup> de M. Éric LOMBARD, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, <i>en commun avec la commission des affaires économiques</i>	

---

<sup>1</sup> Cette audition sera ouverte à la presse dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr). Elle fera l'objet d'une captation vidéo qui sera retransmise en direct sur le site internet du Sénat et sera consultable en vidéo à la demande.